

# Chronique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **79 (1928)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Il est décidé que la Société forestière suisse s'occupera de la question; mais, conformément aux décisions antérieures, elle ne pourra faire de sacrifices financiers. Elle se bornera à un encouragement moral dans les cas qui paraîtront dignes de son intérêt.

6<sup>o</sup> Motion Uehlinger, présentée ainsi que la précédente à la réunion de Neuchâtel, concernant la publication dans nos deux organes de résumés d'articles parus dans des journaux étrangers.

La discussion à ce sujet montre qu'il est difficile de trouver une solution satisfaisante. On renvoie toute décision à une prochaine séance.

7<sup>o</sup> On discute le projet d'un contrat d'édition concernant les tracts de propagande destinés à la jeunesse. Les propositions de l'éditeur sont admises touchant les points principaux.

8<sup>o</sup> On ressent le besoin d'améliorer le système de publication d'articles forestiers dans nos quotidiens et d'y procéder de façon plus systématique. L'Office forestier central convoquera une conférence pour discuter cette question; le comité permanent y sera invité.

9<sup>o</sup> On a entrepris, dans le canton de Berne, une propagande en vue d'améliorer la vente de l'ouvrage de M. Balsiger sur « La forêt jardinée ». Il est parvenu déjà environ 300 commandes de la part de communes propriétaires de forêts. Une telle propagande devrait être faite dans d'autres cantons, étant donné que le stock à vendre de ce livre est encore considérable.

---

## CHRONIQUE.

### Confédération.

**Ecole forestière.** Au dernier cahier du « Journal », nous avons annoncé que M. C. Keller, professeur de zoologie, a fêté récemment le 80<sup>e</sup> anniversaire de sa naissance.

Le corps professoral de l'Ecole polytechnique a organisé un banquet pour fêter l'événement. On y entendit de nombreux discours; la série en prit fin par une spirituelle allocution de l'aimable professeur de zoologie, dont l'humour inaltérable et la belle santé ont fait l'admiration de chacun.

M. le professeur Keller, dont les nombreux travaux scientifiques ont jeté un jour nouveau sur l'histoire des animaux domestiques, a étudié aussi les insectes forestiers les plus importants de la Suisse, spécialement ceux des boisés de la montagne. Rappelons surtout ses publications sur la répartition en altitude de ces ennemis de nos forêts.

M. C. Keller quittera notre Ecole au printemps et prendra une retraite bien méritée. Ses collègues verront partir avec regret ce savant zoologiste, d'humeur toujours enjouée et dont le commerce a tant de charme.

Le Conseil fédéral a déjà nommé son successeur à la chaire de zoologie appliquée. C'est M. le Dr *Max Küpfer*, de Zurich, qui depuis quelques années enseigne à notre Ecole, en qualité de chargé de cours. Il a fait récemment, à la Société des Sciences naturelles de Zurich, une magistrale conférence sur les résultats de ses belles recherches, poursuivies pendant un an, à l'Institut de notre compatriote Theiler, dans l'Afrique du Sud, sur différentes maladies affectant le bétail bovin et les chevaux.

Nous souhaitons une cordiale bienvenue dans notre Ecole au nouveau professeur.

H. B.

### Cantons.

**Vaud.** *L'Association forestière vaudoise* vient de publier son rapport sur l'exercice 1927.

Ce groupement de propriétaires forestiers a exercé sur le marché des bois et l'économie forestière du canton une si utile activité qu'il vaut la peine d'attirer sur elle l'attention de nos lecteurs.

En 1927, il s'est produit trois démissions. Ces départs, qui s'appliquent à une étendue boisée de 70 ha, ont été largement compensés par de nombreuses admissions nouvelles, soit de six communes et de huit particuliers dont la propriété boisée est, au total, de 2426 ha. Ce sont, par exemple : Lausanne (1634 ha), Essertines sur Yverdon (181 ha), Villars-Tiercelin (160 ha), etc.

Au 31 décembre 1927, l'Association comprenait :

l'Etat de Vaud,

150 communes et

61 propriétaires de forêts privées,

possédant ensemble 50.504 ha de forêts et produisant 157.684 m<sup>3</sup> par an. Il s'agit, on le voit, d'une association de belle taille.

En 1927, elle a organisé 13 ventes collectives groupant, au total, 50.500 m<sup>3</sup> (8 en 1926). Les propriétaires forestiers de plusieurs régions du canton, ainsi la Broye et le Jorat, se sont groupés pour la première fois en vue d'offrir leurs produits forestiers au commerce.

Accueillies avec froideur au début, dit le rapport, nos ventes collectives gagnent de plus en plus la sympathie des vendeurs et des acheteurs. Voilà un fait réjouissant à noter.

A côté des mises collectives, l'Association a assuré la vente de 13.200 m<sup>3</sup> par contrats collectifs. Il s'agissait d'assortiments divers, tels que poteaux, perches d'échafaudage, traverses, grumes, bois de râperie, etc. Ce mode de vente a permis de placer environ 25 wagons de perches d'échafaudage dont le Jorat et la Broye sont encore très riches, car ces régions ont pratiqué fort longtemps le mode de la coupe rase.

Le secrétariat de l'Association a, par le moyen de 158 contrats individuels, réussi à écouler 25.670 m<sup>3</sup>.

Si nous résumons ce côté de l'activité de l'Association, nous constatons que par son entremise ont été vendus : 89.370 m<sup>3</sup> (83.850 m<sup>3</sup>

en 1926). Environ 49.000 m<sup>3</sup> purent être expédiés hors du canton. Et, si ce volume est légèrement inférieur à celui de 1926, cela provient d'une plus grande consommation indigène, qu'explique une reprise marquée de l'industrie du bâtiment en Suisse romande.

L'Association a organisé des concours de bûcheronnage, dont notre journal a déjà publié un compte-rendu.

Les comptes de 1927 soldent par un boni de 840 fr. et le fonds de garantie, au 31 décembre 1927, s'élevait à 16.186 fr.

Ces résultats sont hautement satisfaisants. On le doit au Comité directeur que préside M. J. Genevay et, plus particulièrement, au savoir-faire et au zèle du directeur, M. C. Gonet, qui a droit à beaucoup de félicitations. H. B.

---

## BIBLIOGRAPHIE.

---

G. Bouckaert et A. Poskin : **Le dessouchement** (les dessoucheuses, les déracineuses, les explosifs). Un vol. grand in-8<sup>o</sup>, de 143 pages, avec 97 illustrations dans le texte. Editeur J. Duculot, à Gembloux. 1927.

Le dessouchement est, comme l'écrivent les auteurs de ce livre, une opération très ancienne. Elle a eu autrefois une importance indéniable, alors qu'il s'agissait de défricher de grandes étendues de forêts pour permettre la culture agricole. Aujourd'hui, il n'en est généralement plus ainsi. En Suisse, le défrichement est tout exceptionnel et ne s'applique qu'à des étendues minuscules. Dans la forêt proprement dite, il a été banni depuis qu'a disparu la coupe rase.

C'est dire que, dans notre pays, le dessouchement est d'importance négligeable. On sait, d'autre part, qu'au point de vue cultural, il est préjudiciable presque toujours.

Cependant, le dessouchement peut se justifier parfois. En Belgique, il n'est pratiqué qu'après l'exploitation à blanc étoc de peuplements de résineux. La guerre, pendant laquelle de nombreuses forêts ont été saccagées ou exploitées, a donné un intérêt nouveau à la question.

Aussi, la Société centrale forestière de Belgique a-t-elle organisé, en 1913, un concours de dessouchement qui mit en présence des types variés de machines. Ce fut le point de départ de l'étude d'ensemble du dessouchement à laquelle se sont livrés MM. les professeurs Bouckaert et Poskin. Leur livre, publié sous les auspices du Comité directeur de la « Bibliothèque agronomique belge », est fort bien fait. Il est complet à souhait et illustré d'excellentes reproductions des différents types des machines décrites. H. B.

N. C. Brown, **Forest products, their manufacture and use**. 2<sup>me</sup> édition. Un volume in-8<sup>o</sup>, de 447 pages, avec 120 illustrations dans le texte. Editeurs : J. Wiley & fils, à New-York et Chapman and Hall, à Londres. 1927. Prix relié 25 fr.

Le « Journal forestier suisse » a déjà longuement analysé, lors de sa parution, ce beau livre de M. N. C. Brown, professeur de technologie fo-